



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante-treizième session

Rome, 12-16 novembre 2018

Comptes vérifiés – Groupement d'achats du personnel de la FAO 2017

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Dilek Macit
Sous-Directrice générale chargée du
Département des services internes
Tél.: + 39 06 5705 0459

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



RÉSUMÉ

- Le Groupement d'achats du personnel de la FAO a été créé en application des dispositions de l'article XII, section 27, paragraphe j, alinéa ii, de l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement de la République italienne et la FAO et est administré conformément à l'annexe D de la section 103 du Manuel administratif. Il fait partie intégrante de l'Organisation et la préparation de ses états financiers s'effectue sous la responsabilité de sa direction, agissant au nom du Directeur général de la FAO.
- Les comptes du Groupement d'achats du personnel de la FAO sont vérifiés par le Commissaire aux comptes chaque année. Les comptes vérifiés de 2017 sont présentés ci-après, accompagnés d'une opinion sans réserve du Commissaire aux comptes.
- Conformément à la résolution 16/97 adoptée par la Conférence de la FAO à sa vingt-neuvième session en novembre 1997, les comptes annuels vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO sont présentés au Comité financier pour approbation.
- La Direction tient à préciser qu'il a été mis un terme définitif aux activités du Groupement d'achats du personnel le 30 septembre 2017, en application de la décision de la Direction de la FAO qui avait été approuvée par les organes directeurs de la FAO. La Direction a entrepris toutes les procédures nécessaires pour liquider le Groupement d'achats du personnel tout en réduisant les pertes enregistrées pendant la liquidation. Par conséquent, le rapport annuel 2017 contient les derniers états financiers du Groupement d'achats du personnel.
- Suivant une comptabilité de liquidation, le Groupement d'achats du personnel de la FAO a clôturé ses comptes sur une perte nette de 484 774 EUR (principalement imputable aux dépenses de personnel et autres frais liés au processus de liquidation consécutif à la fermeture commerciale), après déduction de la contribution au Fonds d'aide sociale équivalant à 1 pour cent du produit brut des ventes.
- Le fonds de roulement net du Groupement d'achats s'établit à 2,8 millions d'EUR à la fin de l'exercice. Il comprend 3,0 millions d'EUR de trésorerie et équivalents de trésorerie, l'ensemble étant financé par le fonds de roulement créé à cet effet, à hauteur de 1,3 million d'EUR, et par les bénéfices non distribués, à hauteur de 1,5 million d'EUR.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à examiner et approuver les comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO pour l'exercice 2017

Projet d'avis

- **Le Comité financier approuve les comptes vérifiés de 2017 du Groupement d'achats du personnel de la FAO.**



République des Philippines
COMMISSION DE VÉRIFICATION DES
COMPTES

Commonwealth Avenue, Quezon,
Philippines

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M^{me} Dilek Macit

Sous-Directrice générale

Département des services internes (CS)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome (Italie)

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO présentés ci-après, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations de la situation nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, accompagnés des notes explicatives y afférentes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Notre opinion est que les états financiers donnent, pour tout élément de caractère significatif, une image fidèle de la situation financière du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO au 31 décembre 2017 ainsi que du résultat de ses opérations, des variations de la situation nette et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Base fondant notre opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes internationales de vérification des comptes (ISA) publiées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail à la section de notre rapport intitulée «Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers». Conformément aux exigences en matière d'éthique applicables à notre vérification des états financiers, nous n'avons aucun lien avec le Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO, et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Observation

Comme indiqué dans la note 21 des états financiers, la Direction de la FAO a décidé de mettre fin aux activités commerciales du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO le 30 septembre 2017. En conséquence, à cette date, le Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO a modifié sa méthode comptable, passant de la continuité de l'exploitation à la liquidation. Ce point ne modifie pas notre opinion.

Responsabilités de la Direction et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Principes comptables généralement admis, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer l'incapacité du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO de poursuivre ses activités, de divulguer, le cas échéant, les questions relatives à la clôture de ses activités et d'utiliser la méthode comptable de la liquidation.

Il incombe aux personnes chargées de la gouvernance de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives – que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs – et de dresser un rapport de vérification des comptes exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'une vérification menée en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que prennent des utilisateurs à partir de ces états financiers.

Dans le cadre d'une vérification menée en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de notre mission. Nous avons également:

- Identifié et évalué les risques d'anomalies significatives dans les états financiers – que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs –, conçu et exécuté des procédures de vérification permettant de détecter ces risques et recueilli des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative est plus élevé si celle-ci résulte d'une fraude que si elle résulte d'une erreur, car la fraude peut impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexacts ou le contournement du contrôle interne.
- Acquis une compréhension du contrôle interne du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO du point de vue du commissaire aux comptes, l'objectif étant de définir des procédures de vérification adéquates et adaptées aux circonstances, et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle.

- Évalué le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par la Direction.
- Évalué la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les données connexes, et vérifié que les états financiers donnent une image fidèle des transactions et événements sous-jacents.

Nous avons communiqué avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, notamment, l'étendue et le calendrier prévus de la vérification des comptes, ainsi que tout résultat significatif de cette dernière, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne que nous avons relevées au cours de notre vérification.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous estimons en outre que les opérations comptables du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification étaient, pour tous leurs aspects significatifs, conformes au Règlement financier de la FAO.



Lito Q. Martin
Directeur du Bureau du Commissaire aux comptes
Commission de vérification des comptes
République des Philippines

Quezon (Philippines)
22 juin 2018

FONDS DU GROUPEMENT D'ACHATS DU PERSONNEL DE LA FAO
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 Au 31 décembre 2017
 (et chiffres correspondants pour 2016)
 (en EUR)

	Note	2017	2016 après retraitement
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 d), 3	2 999 852	2 539 789
Stocks	2 e), 4	-	1 890 798
Créances	5	-	36 831
		2 999 852	4 467 418
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles après amortissement	2 f), 6	-	6 071
Immobilisations incorporelles après amortissement	7	-	53 736
		-	59 807
TOTAL DE L'ACTIF		2 999 852	4 527 225
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Passifs courants			
Compte fournisseurs	8	-	982 127
Charges à payer et charges provisionnées	9	-	(26 870)
Dettes à l'égard du Fonds d'aide sociale	10	-	35 841
Compte FAO/Groupement d'achats	11	239 340	270 677
Autres passifs courants	12	-	12 917
		239 340	1 274 692
Passifs non courants			
Dépôts et cautionnements reçus	13	-	9 560
		-	9 560
Situation nette			
Fonds de roulement	14	1 325 573	1 325 573
Bénéfices non distribués		1 434 939	1 917 400
		2 760 512	3 242 973
TOTAL DU PASSIF ET DES FONDS PROPRES		2 999 852	4 527 225

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.



Aiman Hija

Directeur et trésorier (CSFD, CS)



Khaled Al Khashram

Chargés des comptes du Groupement d'achats
du personnel de la FAO



Richard Nichols

FONDS DU GROUPEMENT D'ACHATS DU PERSONNEL DE LA FAO
COMPTE DE RÉSULTAT

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017
(et chiffres correspondants pour 2016)
(en EUR)

	Note	2017	2016 après retraitement
RECETTES			
Produit des ventes	15	6 813 414	10 196 719
Coût des ventes	2 e), 4, 16	5 561 407	8 015 968
Bénéfice brut		1 252 007	2 180 751
Autres recettes	17	27 113	162 943
Gains de change	2 c)	21 246	42 099
		1 300 366	2 385 793
DÉPENSES			
Personnel	18	956 934	1 257 796
Frais généraux de fonctionnement	19	614 554	849 038
Remboursement à la FAO des dépenses d'appui	20	85 711	64 566
Amortissements	2 f), 6, 7	19 863	25 302
Perte sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 f), 6, 7	39 944	-
		1 717 006	2 196 702
(PERTE)/BÉNÉFICE NET AVANT CONTRIBUTION AU FONDS D'AIDE SOCIALE			
		(416 640)	189 091
Contribution au Fonds d'aide sociale	10	(68 134)	(101 967)
(PERTE)/BÉNÉFICE NET APRÈS CONTRIBUTION AU FONDS D'AIDE SOCIALE			
		(484 774)	87 124

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.



Aiman Hija

Directeur et trésorier (CSFD, CS)



Khaled Al Khashram

Chargés des comptes du Groupement d'achats
du personnel de la FAO



Richard Nichols

FONDS DU GROUPEMENT D'ACHATS DU PERSONNEL DE LA FAO
ÉTAT DES VARIATIONS DE LA SITUATION NETTE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(et chiffres correspondants pour 2016)

(en EUR)

	Note	2017	2016 après retraitement
Fonds de roulement			
Solde d'ouverture		1 325 573	1 392 438
Ajustement au niveau de 13 pour cent	14	-	(66 865)
Solde de clôture		1 325 573	1 325 573
Bénéfices non distribués			
Solde d'ouverture		1 917 400	1 628 243
À ajouter: Erreurs/ajustements relevés pour les périodes précédentes:		2 313	135 169
Solde retraité en début de période		1 919 713	1 763 412
À ajouter/(soustraire): Variations de la situation nette pour l'année:			
(Perte)/bénéfice net après contribution au Fonds d'aide sociale		(484 774)	87 124
Virement du fonds de roulement	15	-	66 864
		(484 774)	153 988
Solde de clôture		1 434 939	1 917 400
Solde de clôture		2 760 512	3 242 973

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.



Aiman Hija

Directeur et trésorier (CSFD, CS)



Khaled Al Khashram

Chargés des comptes du Groupement d'achats
du personnel de la FAO



Richard Nichols

FONDS DU GROUPEMENT D'ACHATS DU PERSONNEL DE LA FAO
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017
 (et chiffres correspondants pour 2016)
 (en EUR)

	Note	2017	2016
Flux de trésorerie résultant des activités de fonctionnement:			
(Perte)/bénéfice net après contribution au Fonds d'aide sociale		(484 774)	87 124
À ajouter/(soustraire): Ajustements de passage du résultat net à la trésorerie nette produite/(utilisée) par les activités de fonctionnement:			
Amortissements	2 f), 6, et 7	16 437	25 302
Perte sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 f), 6, et 7	43 370	-
Diminution/(Augmentation) des stocks	2 e) et 4	1 893 111	(20 735)
Diminution/(Augmentation) des créances	5	36 831	(12 914)
(Diminution)/Augmentation du compte fournisseurs	8	(982 127)	703 292
Augmentation/(Diminution) des charges à payer et des charges provisionnées	9	26 870	(318 562)
(Diminution) des autres passifs courants	12	(12 917)	(174 004)
(Diminution)/Augmentation des dettes à l'égard du Fonds d'aide sociale	10	(35 841)	2 016
(Diminution)/Augmentation du compte FAO/Groupement d'achats	11	(31 337)	180 282
(Diminution) de la réserve pour indemnités de cessation d'emploi	14	-	(137 987)
(Diminution) des dépôts et cautionnements reçus	13	(9 560)	-
Trésorerie nette produite par les activités de fonctionnement		460 063	333 814
Flux de trésorerie produits (utilisés) pour les activités de placement:			
Produit reçu à l'échéance d'un dépôt bancaire à un an	3	-	1 000 000
Achat de matériel	2 f)	-	(5 002)
Trésorerie nette produite par les activités de placement		-	994 998
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		460 063	1 328 812
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		2 539 789	1 210 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	3	2 999 852	2 539 789

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.



Aiman Hija

Directeur et trésorier (CSFD, CS)



Khaled Al Khashram

Chargés des comptes du Groupement d'achats



Richard Nichols

**FONDS DU GROUPEMENT D'ACHATS DU PERSONNEL
DE LA FAO**

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds du Groupement d'achats du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été créé en 1951 pour faciliter l'importation hors taxes de certains produits par les fonctionnaires internationaux de l'Organisation en exécution des dispositions de l'article XII, section 27, paragraphe j, alinéa ii, et de l'annexe D de l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement de la République italienne et la FAO. Depuis le 1^{er} décembre 1971, tous les fonctionnaires de la FAO ont accès au Groupement d'achats du personnel, à la suite d'un échange de lettres avec le Gouvernement italien, lesquelles précisaient que les quantités de marchandises à importer seraient calculées en fonction du nombre total de fonctionnaires de la FAO.

Le Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO a fermé ses points de vente au Programme alimentaire mondial (PAM) et à la FAO le 30 août 2017 et le 30 septembre 2017, respectivement, cette dernière étant la date officielle de fin de toutes ses activités commerciales. Le processus de clôture lui-même s'est poursuivi au-delà de cette date et jusqu'en 2018 pour assurer, entre autres, la liquidation ordonnée du stock limité d'articles invendus et la liquidation des actifs existants. À la suite de cette clôture, les états financiers du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO ont été établis selon la méthode de la liquidation.

Le Fonds du Groupement d'achats du personnel fait partie intégrante de l'Organisation, et l'élaboration de ses états financiers s'effectue sous la responsabilité de sa direction, agissant au nom du Directeur général de la FAO.

La date de clôture des comptes du Fonds du Groupement d'achats du personnel est le 31 décembre 2017 pour les états financiers de 2017. La publication de ces états financiers a été autorisée le 11 juin 2018, date à laquelle ils ont été soumis au Commissaire aux comptes par le directeur de la Division des finances et trésorier (CSFD, CS).

2. Principales conventions comptables

a) Base de l'établissement des états financiers

Les présents états financiers ont été établis conformément à la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale et aux principes comptables généralement reconnus, et selon la méthode de la liquidation, comme expliqué à la note 1.

b) Monnaie de fonctionnement

Les états financiers sont établis en euros (EUR), la devise fonctionnelle du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO.

c) Opérations en devises

Les montants relatifs aux opérations réalisées dans une autre monnaie sont convertis en euros au taux de change opérationnel de l'ONU (taux UNORE), lequel se rapproche du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Le taux UNORE est fixé une fois par mois, puis révisé en milieu de mois en cas de fluctuation importante du taux de change de la devise considérée.

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en EUR au taux UNORE en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Les éléments non monétaires comptabilisés au coût historique sont convertis à l'aide du taux de change historique qui était en vigueur à la date de comptabilisation de l'élément

Les gains ou pertes de change, réalisés ou non, qui résultent du règlement des opérations en devises et de la conversion au taux de fin d'année sont comptabilisés dans le compte de résultat.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le compte Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue auprès des banques.

e) Stocks

Les stocks ont été évalués au coût au débarquement; conformément au principe «premier entré, premier sorti» (PEPS), on a retenu ce chiffre ou la valeur réalisable nette (VRN) si celle-ci était plus basse. Les dépréciations éventuellement constatées pour ramener les stocks à leur valeur réalisable nette ainsi que toutes les pertes de stocks ont été traitées comme des dépenses au titre de la période sur laquelle la dépréciation ou la perte s'était produite.

f) Immobilisations corporelles

Le matériel a été comptabilisé au coût historique. L'amortissement a été calculé selon la méthode linéaire de façon à réduire régulièrement la valeur au bilan des actifs immobilisés sur leur durée de vie utile, estimée à cinq ans. La première annuité d'amortissement a été calculée au prorata du nombre effectif de mois de service des nouveaux éléments d'actif.

L'Organisation estimant à quatre ans la durée de vie utile de tout le matériel informatique, celui du Fonds du Groupement d'achats a été amorti sur cette durée, toujours selon la méthode linéaire.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Fonds en banque	2 999 852	2 529 984
Fonds en caisse	-	9 805
Solde au 31 décembre	2 999 852	2 539 789

Le Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO n'avait effectué aucun placement en 2017. En 2016, il avait mis fin à son dépôt bancaire à un an de 1 000 000 EUR et le produit avait été déposé sur son compte bancaire ordinaire. Le solde du compte Trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 999 852 EUR, tel que présenté dans les états financiers au 31 décembre 2017, est le solde de trésorerie en banque comptabilisé dans les livres au 11 juin 2018.

4. Stocks

Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Tabac	-	356 005
Alcool, eaux de vie et liqueurs	-	86 404
Bières, vins et champagnes	-	170 398
Boissons non alcoolisées	-	70 344
Produits cosmétiques et parfumerie	-	482 074
Produits alimentaires, épicerie et assortiments divers	-	725 573
Solde au 31 décembre	-	1 890 798

La perte résultant de la dépréciation appliquée aux stocks présentant un faible taux de rotation pour les ramener à leur valeur réalisable nette a été absorbée directement dans le coût des marchandises vendues. En fin d'année, le cumul des écarts d'inventaire et des écarts opérationnels liés à la casse, à la perte ou à la péremption de produits stockés s'élevait à 39 423 EUR, dont 3 667 EUR ont été remboursés par les fournisseurs. Le solde net de 35 756 EUR a été enregistré en coût des ventes. Voir la note n° 16.

	2017	2016
Écarts opérationnels et de fin d'année	39 423	142 201
À déduire: Montant effectivement remboursé par les fournisseurs	-	(57 572)
Montant à recouvrer/effectivement recouvré auprès des sous-traitants	(3 667)	(48 435)
Montant constaté dans le coût des ventes	35 756	36 194

Après l'arrêt définitif des activités du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO le 30 septembre 2017, le dénombrement final des stocks a eu lieu le 12 octobre 2017 avec la participation du personnel du Groupement d'achats et des représentants du groupe de travail du Groupement d'achats et du Bureau de l'Inspecteur général. Dans sa note de service du 21 novembre 2017, la FAO a fait don à la Fondation Caritas Rome du reliquat de l'inventaire physique, d'une valeur de 8 288,98 EUR, sur la base de la décision de la direction et de l'accord avec la Fondation. Cette dernière a accepté ce don le 26 novembre 2017.

Au 31 décembre 2017, le compte Stocks a un solde nul dans les états financiers.

5. Créances

Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Créances commerciales	-	29 958
Créances intersociétés	-	6 873
Solde au 31 décembre	-	36 831

Ce compte représente les créances à recevoir des différents débiteurs du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO. Au 31 décembre 2017, le solde des créances du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO est nul dans les états financiers.

6. Immobilisations corporelles

Ce compte se décompose comme suit:

	Matériel et outillage	Mobilier et agencements	Matériel informatique	Véhicules à moteur	Total
Coût					
1 ^{er} janvier	69 940	383 903	83 450	103 298	640 591
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	(69 940)	(383 903)	(83 450)	(103 298)	(640 591)
31 décembre 2017	-	-	-	-	-
Amortissement cumulé					
1 ^{er} janvier	69 940	383 292	77 990	103 298	634 520
Dotation de l'exercice	-	266	2 379	-	2 645
Sorties	(69 940)	(383 558)	(80 369)	(103 298)	(637 165)
31 décembre 2017	-	-	-	-	-
Valeur comptable					
31 décembre 2017	-	-	-	-	-
31 décembre 2016	-	611	5 460	-	6 071

Conformément à la note de service du 7 novembre 2017, une demande de transfert des immobilisations corporelles à la Division des finances (CSF) pour cession a été approuvée. Conformément à l'article 504.1413 du manuel, les articles susmentionnés, qui sont déjà considérés comme obsolètes, seraient inclus dans la vente en bloc du matériel en excédent. La perte totale sur cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 3 426 EUR représente la valeur comptable des immobilisations corporelles au 31 octobre 2017. Au 31 décembre 2017, le solde des immobilisations corporelles du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO est nul dans les états financiers.

7. Immobilisations incorporelles

Ce compte correspond au coût des logiciels, dont la valeur comptable est présentée ci-après:

	2017	2016
Coût		
1 ^{er} janvier	91 648	45 000
Entrées	-	46 648
Sorties	(91 648)	-
31 décembre	-	91 648
Amortissements cumulés		
1 ^{er} janvier	37 912	16 500
Dotation de l'exercice	17 218	21 412
Sorties	(55 130)	-
31 décembre	-	37 912
Valeur comptable	-	53 736

Conformément à la note de service du 14 novembre 2017, une demande de transfert des immobilisations incorporelles à la Division des finances (CSF) pour cession a été approuvée, en application de l'article 504.1413 du manuel. La perte totale sur cession d'immobilisations incorporelles s'élevant à 36 518 EUR représente la valeur comptable de ces immobilisations au 31 octobre 2017. Au 31 décembre 2017, le solde des immobilisations incorporelles du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO est nul dans les états financiers.

8. Compte Fournisseurs

Ce compte donne le solde des dettes du Groupement d'achats envers ses fournisseurs pour des biens reçus et facturés, mais non encore payés. Les erreurs/ajustements relevés pour les périodes précédentes ont été dûment corrigés au cours de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 8, le compte fournisseurs est retraité comme suit:

Montant sous-estimé au 31 décembre 2016	980 957
Erreurs relevées pour les périodes précédentes	1 170
Compte fournisseurs au 31 décembre 2016	982 127

Au 31 décembre 2017, le solde du compte Fournisseurs du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO est nul dans les états financiers.

9. Charges à payer et charges provisionnées

Ces comptes représentent les différentes charges contractées mais non encore payées. Cela comprend le coût des marchandises reçues, mais non encore facturées (factures non parvenues). Au 31 décembre 2017, le solde du compte Charges à payer et charges provisionnées du Fonds du Groupement d'achats du personnel de la FAO est nul dans les états financiers.

10. Dettes à l'égard du Fonds d'aide sociale

Conformément à la résolution 18/93 de la Conférence, depuis l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1992, 1 pour cent du chiffre d'affaires total est versé au Fonds d'aide sociale; en outre, le Directeur général décide si le résultat net éventuel du Groupement d'achats doit être reporté sur l'exercice suivant ou versé au Fonds d'aide sociale.

Un mécanisme de financement révisé a toutefois été mis au point et est entré en vigueur le 6 juillet 2017 lorsque la Conférence de la FAO a adopté la résolution 19/2017 abolissant la contribution de 1 pour cent liée aux ventes. La Conférence a autorisé le Directeur général à transférer une partie des bénéfices nets annuels du Groupement d'achats au Fonds d'aide sociale.

Toutefois, des versements d'un montant de 30 728,43 EUR et 15 636,80 EUR, représentant 1 pour cent des ventes pour les deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2017, ont été faits au Fonds d'aide sociale le 19 septembre 2017 et le 19 décembre 2017. Ces paiements ont été effectués pour honorer l'engagement de la FAO de fournir un appui financier à la Coopérative du personnel de la FAO, qui est une entité juridique indépendante de droit italien.

Le compte Dettes à l'égard du Fonds d'aide sociale est classé comme un compte de dettes intersociétés. Au 31 décembre 2017, le solde de ce compte est nul dans les états financiers.

11. Compte FAO/Groupement d'achats

Ce compte donne le solde dû à la FAO au titre du remboursement des dépenses d'appui et d'autres transferts entre le Groupement d'achats et la FAO concernant des dépenses de personnel, des fournitures, des immobilisations et le *Brand Centre* (boutique FAO). Le compte FAO/Groupement d'achats est classé comme un compte de dettes intersociétés. Au 31 décembre 2017, il a un solde de 239 340 EUR dans les états financiers.

12. Autres passifs courants

Ce compte enregistre toutes les autres dettes.

Conformément à la norme IAS 8, les autres passifs courants sont retraités comme suit:

Montant sous-estimé au 31 décembre 2016	178 861
Erreurs relevées pour les périodes précédentes	165 944
Autres passifs courants au 31 décembre 2016	12 917

Au 31 décembre 2017, le solde de ce compte est nul dans les états financiers.

13. Dépôts et cautionnements reçus

Ce compte enregistre les dépôts effectués par le concessionnaire, remboursables à l'expiration des contrats. Au 31 décembre 2017, le solde de ce compte est nul dans les états financiers.

14. Fonds de roulement

À sa sixième session (19 novembre - 6 décembre 1951), la Conférence de la FAO a décidé que le Groupement d'achats créerait un fonds qui servirait à l'achat de stocks, le remboursement s'effectuant avec le produit de la vente de ces stocks.

À sa quatre-vingt-douzième session (novembre 1987), le Conseil a décidé que le niveau du Fonds de roulement serait maintenu à 12 pour cent du chiffre d'affaires annuel. Par la suite, le Comité financier a décidé, à sa soixante-douzième session (16-26 septembre 1991), de porter le niveau du Fonds de roulement de 12 à 13 pour cent du chiffre d'affaires.

En 2017, le Groupement d'achats n'a pas calculé et maintenu le niveau de 13 pour cent pour le Fonds de roulement, qui n'était plus nécessaire pour l'achat de stocks en raison de la fermeture du Groupement d'achats.

15. Produit des ventes

Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Ventes au comptant	6 787 378	10 172 555
Ventes à crédit	26 036	24 164
Total	6 813 414	10 196 719

Afin d'écouler les stocks restants, d'importantes réductions des prix de vente ont été imposées progressivement sur les stocks disponibles du 10 juillet au 29 septembre 2017, selon la stratégie de vente approuvée par le Directeur général.

16. Coût des ventes

	2017	2016
Stocks au 1 ^{er} janvier	1 890 798	1 871 127
Achats	3 634 853	7 999 445
Stocks disponibles à la vente	5 525 651	9 870 572
À déduire: Stocks au 31 décembre (à leur valeur réalisable nette)	-	1 890 798
Coût des ventes avant écart d'inventaire	5 525 651	7 979 774
À ajouter: Écart d'inventaire net	35 756	36 194
Coût des ventes après écart d'inventaire	5 561 407	8 015 968

17. Autres recettes

Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Commission de service du concessionnaire	15 529	15 946
Marketing et publicité	-	6 580
Intérêts créditeurs	169	2 430
Recettes accessoires	11 415	137 987
Total	27 113	162 943

18. Personnel

Ce compte enregistre les coûts salariaux tels que facturés par la FAO. Ces coûts comprennent le traitement de trois fonctionnaires du cadre organique et de treize agents des services généraux.

	2017	2016
Rémunération du personnel – Cadre organique	193 283	344 704
Rémunération du personnel – Services généraux	719 545	840 741
Consultants	44 106	72 351
Total	956 934	1 257 796

19. Frais généraux de fonctionnement

Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Sous-traitant	449 508	704 034
Dons	8 289	-
Frais bancaires	63 383	73 324
Fournitures	1 667	3 042
Assurance	10 944	11 639
Communication	10 969	9 413
Voyages	4 872	7 528
Entretien des camions et carburant	1 236	3 551
Fournitures de bureau	573	1 577
Licences logicielles	17 576	17 331
Location du matériel informatique	12 939	10 405
Rénovations	29 689	6 960
Publicité	204	-
Écarts de caisse	2 705	234
Total	614 554	849 038

20. Remboursement à la FAO des dépenses d'appui

À sa vingt-cinquième session (11-30 novembre 1989), la Conférence de la FAO a décidé que le Groupement d'achats rembourserait à la FAO les services fournis par l'Organisation et que, à compter de cette décision, les coûts effectifs correspondants lui seraient imputés sur une base estimative. Ce compte se décompose comme suit:

	2017	2016
Fournitures non stockables et entretien	21 452	29 112
Remboursement des dépôts et cautionnements reçus	28 804	-
Frais de vérification intérieure et extérieure des comptes	35 454	35 454
Total	85 711	64 566

21. Cessation des activités du Groupement d'achats

À la suite d'un examen spécial complet du Groupement d'achats du personnel de la FAO réalisé par le Bureau de l'Inspecteur général (publié en novembre 2016) et de l'interdiction (annoncée en mai 2017) de la vente de tabac dans les locaux de la FAO (représentant environ 41 pour cent de la marge brute du Groupement), il est devenu évident que le modèle économique du Groupement devait être fondamentalement révisé pour garantir sa viabilité financière. La nécessité de passer à un nouveau modèle

économique est devenue urgente à la suite de la décision du fournisseur externe, A.T.I. Sanital, de ne pas renouveler son contrat avec la FAO après expiration de celui-ci, le 30 juin 2017.

Un modèle économique privilégié est actuellement à l'étude, mais il doit encore être analysé sur le plan de la viabilité et examiné avec les autorités italiennes afin qu'il respecte pleinement l'Accord de Siège (31 octobre 1950) signé entre la FAO et le Gouvernement italien, notamment en ce qui concerne les privilèges et immunités des fonctionnaires de la FAO.

Le 30 septembre 2017, il a été mis un terme définitif aux activités du Groupement d'achats du personnel, sur décision de la Direction de la FAO. La Direction a entrepris toutes les procédures nécessaires à la liquidation du Groupement d'achats. Par conséquent, il s'agit des derniers états financiers du Groupement d'achats.



Aiman Hija

Directeur et trésorier (CSFD, CS)



Khaled Al Khashram

Chargés des comptes du Groupement d'achats
du personnel de la FAO



Richard Nichols